

ÉTUDIANTS, BESOIN D'UN GARANT POUR LOUER VOTRE LOGEMENT ?



AYEZ LE RÉFLEXE VISALE.FR
LA SOLUTION 100 % GRATUITE
QUI VOUS OUVRE TOUTES
LES PORTES !

les Crous

ActionLogement 

Visale, la garantie qui facilite l'accès au logement des étudiants !

- Une solution Action Logement pour tous les étudiants
- Une caution 100 % gratuite en quelques clics
- Une couverture sur toute la durée du bail*
- Une garantie recommandée et adoptée par tous les Crous
- Et plus besoin de la caution de vos parents !

VISALE C'EST SIMPLE COMME UN CLIC

VISALE.FR
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT



1 Je me connecte sur visale.fr pour effectuer ma demande de visa.



2 Je reçois mon visa 48h après vérification des équipes Action Logement.



3 Je rassure mon propriétaire en lui remettant mon visa certifié Action Logement.



4 Mon futur propriétaire se connecte sur visale.fr pour obtenir son contrat de cautionnement.



5 Je peux signer le bail avec mon propriétaire.

**CONNECTEZ-VOUS SUR
WWW.VISALE.FR**



+ LOKAVIZ

Consultez gratuitement les nombreuses annonces de logements privés ou en résidences universitaires sur www.lokaviz.fr

**Dans la limite de 36 mensualités impayées de loyers et charges pour un logement du parc privé ou dans la limite de 9 mensualités pour un logement du parc social ou assimilé loué à un étudiant.*

Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement et le site www.visale.fr appartient à l'APAGL. L'aide est soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Pour connaître les modalités, consultez www.visale.fr.